

## ***Table des matières***

	Pages
<b>Introduction</b> .....	3
<b>Etats financiers</b>	
Etat de la performance financière .....	7
Etat de la situation financière .....	8
Variations de l'actif net/situation nette .....	9
Tableau des flux de trésorerie .....	10
Exposé des méthodes comptables .....	11
<b>Notes concernant les états financiers</b> .....	16
Exposé des objectifs .....	16
Présentation des états financiers des entités consolidées et non consolidées .....	16
Informations à l'appui de l'état de la performance financière .....	17
Informations à l'appui de l'état de la situation financière .....	20
Informations à l'appui des variations de l'actif net/situation nette .....	27
<b>Tableaux</b>	
Tableau 1 – Etat de la performance financière par fonds .....	29
Tableau 2 – Utilisation du budget programme - Fonds général .....	30
Tableau 2.1 – Utilisation du budget programme - Budget ordinaire .....	31
Tableau 2.2 – Utilisation du budget programme - Fonds bénévoles .....	32
Tableau 3 – Etat des dépenses par bureau .....	33



## ***Introduction***

Le rapport financier intérimaire de l'OMS pour 2008 couvre les activités menées par l'Organisation au cours de la première année de l'exercice 2008-2009. Il permet aux États Membres et aux autres partenaires de voir comment les fonds apportés ont été alloués et utilisés et de mesurer l'exécution du budget programme approuvé. Le rapport couvre les contributions fixées telles qu'elles ont été approuvées par la Soixantième Assemblée mondiale de la Santé<sup>1</sup> ainsi que les dépenses financées par d'autres sources, telles que notées par le Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif à sa neuvième réunion<sup>2</sup> en janvier 2009. Le rapport intérimaire sur l'exécution du budget programme 2008-2009<sup>3</sup> contient une analyse plus approfondie de l'utilisation des fonds.

Le rapport financier intérimaire est soumis conformément à l'article 34 de la Constitution et à l'article XIII du Règlement financier. Les états financiers, les méthodes comptables et les notes concernant les états financiers ont été établis conformément au Règlement financier et aux Règles de Gestion financière de l'OMS, et aux normes comptables du système des Nations Unies. Ce rapport ayant été établi pour la première année de l'exercice, il n'est pas vérifié.

### **I. Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS)**

L'OMS a commencé en 2008 à appliquer les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS), dans le cadre des démarches entreprises dans l'ensemble du système des Nations Unies en vue d'appliquer complètement ces normes d'ici 2010. Le passage aux normes IPSAS permettra de fournir des rapports financiers de meilleure qualité et ainsi d'améliorer la transparence et la gouvernance. Le Président du Groupe de vérificateurs externes des comptes a déclaré dans un récent courrier que, de l'avis du Groupe, l'adoption des normes IPSAS était « ... l'aspect le plus important de la réforme de la gestion des Nations Unies ». En raison de l'adoption en tout ou partie de plusieurs de ces normes, les états financiers de 2008 sont présentés différemment de ceux des années précédentes. Tous les écarts par rapport aux normes comptables du système des Nations Unies sont indiqués dans l'exposé des méthodes comptables, conformément au paragraphe 3 de ces normes.

Contrairement à ceux des années précédentes, les états financiers pour 2008 n'englobent pas les activités du fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), de la Facilité internationale pour l'achat de médicaments (UNITAID), du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC), du Centre international de Calcul (CIC), du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et du Programme africain de lutte contre l'onchocercose. En application des règles de consolidation prévues dans les normes IPSAS, il a été estimé que ces entités ne remplissaient pas les conditions nécessaires pour être considérées comme faisant partie de l'OMS ; les résultats financiers de chacune d'elles seront présentés séparément. Les chiffres de l'année dernière ont été indiqués à nouveau pour permettre des comparaisons pertinentes.

La présentation d'ensemble de l'état de la performance financière (recettes et dépenses) et de l'état de la situation financière (bilan) a été profondément modifiée par rapport à celle des états financiers précédents. Pour 2008, le total des recettes et des dépenses de l'Organisation est présenté en un seul état consolidé. Les notes concernant les états financiers contiennent des renseignements complémentaires qui permettent au lecteur de connaître les recettes et les dépenses par type de fonds. Ces informations détaillées rendent également les comparaisons entre le budget programme et le rapport financier plus transparentes. Certains éléments du bilan ne sont pas totalement conformes aux normes IPSAS. Ainsi, la valeur complète des actifs fixes ne figure pas au bilan et les sommes accumulées à long terme pour couvrir les avantages du personnel et les remboursements de l'assurance-maladie ne correspondent pas à l'ensemble des dépenses futures, comme cela devrait être le cas si les normes IPSAS étaient appliquées. Les états financiers sont totalement conformes aux normes comptables du système des Nations Unies.

---

<sup>1</sup> Voir résolution WHA60.12.

<sup>2</sup> Voir document EB124/3.

<sup>3</sup> Document A62/26.

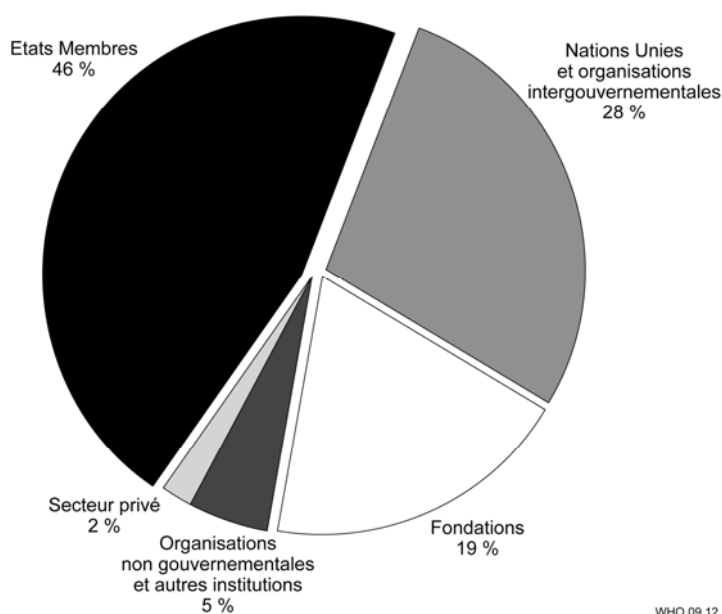
## II. Situation financière : les points marquants

En 2008, les produits opérationnels se sont élevés au total à US \$1735 millions, ce qui représente l'ensemble des sommes reçues des Etats Membres, des donateurs et de certaines autres sources par l'Organisation pour ses activités. Sur ce total, US \$1685 millions correspondaient à des activités programmatiques et US \$50 millions à des activités non programmatiques telles que les achats remboursables ou la vente de publications. Au cours de la même période, les charges opérationnelles se sont élevées à US \$1735 millions, dont US \$1706 millions correspondaient à des dépenses programmatiques. Compte tenu des recettes financières, qui en 2008 se sont élevées à US \$61,5 millions (il s'agit principalement d'intérêts perçus), « l'excédent » total (les recettes moins les dépenses) à reporter en 2009 est de US \$34,7 millions.

Le budget programme effectif pour 2008-2009, toutes sources de financement confondues, est de US \$4227 millions. Compte tenu d'un solde de US \$1591 millions à reporter de l'exercice 2006-2007 et des US \$1685 millions de recettes pour l'année en cours, qui servent à financer des programmes et qui se répartissent entre contributions fixées (US \$470 millions), contributions volontaires (US \$1111 millions) et recettes diverses et autres produits opérationnels (US \$104 millions), l'Organisation a encore besoin de US \$951 millions pour financer les activités de l'exercice en cours, sans compter le report budgétaire nécessaire pour poursuivre les activités au cours du prochain exercice, estimé à quelque US \$1000 millions.

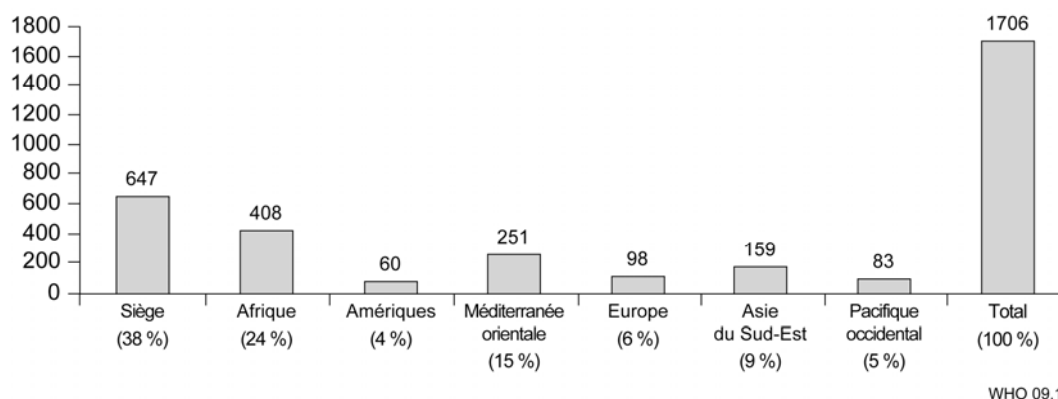
Comme les années précédentes, les Etats Membres restent une source importante de contributions volontaires. En effet, ils ont versé 46 % de ces contributions (contre 52 % pour l'exercice 2006-2007). Grâce à une augmentation du financement des programmes communs, les sommes versées par les Nations Unies et les organisations intergouvernementales atteignent 28 % des contributions volontaires (contre 25 % pour l'exercice 2006-2007). Le reste des contributions volontaires est versé à l'Organisation par les fondations (19 %), les organisations non gouvernementales et autres institutions (5 %) et le secteur privé (2 %).

**Figure 1. Contributions volontaires par source**



On trouvera des informations sur les dépenses par bureau dans le Tableau 3.

**Figure 2. Dépenses totales par lieu d'affectation (en millions de US \$)**



### III. Actif

A la fin de l'année, le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'élevait à US \$2732 millions. La plupart des sommes sont investies à court terme afin que des liquidités soient disponibles pour répondre aux besoins des programmes. Certains fonds servant à financer le passif à plus long terme sont investis dans des titres, conformément aux recommandations du Comité consultatif sur les placements. Le solde de trésorerie et des équivalents de trésorerie duquel pouvaient disposer les programmes de l'OMS pour leurs activités s'élevait à US \$1272 millions, alors que le montant des liquidités détenues par l'OMS pour le compte d'autres entités (l'ONUSIDA, UNITAID ou le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, par exemple) en vertu d'accords administratifs s'élevait à US \$723 millions. En outre, le montant des liquidités et des placements correspondant au fonds de l'assurance-maladie du personnel et à d'autres éléments du passif de l'OMS s'établissait à US \$737 millions.

Les comptes débiteurs, où sont comptabilisées les sommes dues par les donateurs au titre d'accords qu'ils ont signés, ont légèrement baissé. En 2008, la valeur des terrains et des bâtiments a diminué après que la valeur du nouveau bâtiment construit à Genève a été répartie entre le bilan de l'OMS et celui de l'ONUSIDA.

### IV. Passif

La valeur totale des contributions des Etats Membres reçues en avance s'établissait à US \$39,8 millions, somme qui sera considérée comme des recettes en 2009. Comme pour les exercices précédents, l'OMS a créé une provision de US \$109 millions correspondant aux contributions non réglées par les Etats Membres au 31 décembre 2008. Les autres éléments actuels du passif correspondent principalement à des dons versés à la fin de l'année mais qui ne serviront à financer les projets auxquels ils sont destinés qu'en 2009.

En raison d'un découvert de trésorerie en 2008, le montant des sommes accumulées pour couvrir les avantages du personnel a baissé. Ces sommes servent à couvrir, actuellement et à l'avenir, les paiements effectués au titre du congé dans les foyers, du rapatriement, des allocations pour frais d'études, du déménagement lors du rapatriement, ainsi que le versement des autres indemnités dues en cas de cessation de l'emploi. Il est à noter que, lorsque l'Organisation appliquera les normes IPSAS pour mesurer ce passif futur, les sommes accumulées devront couvrir la valeur actuelle de l'ensemble des dépenses qu'il faudra engager à l'avenir pour que les membres du personnel puissent bénéficier des avantages auxquels ils ont droit. La dernière évaluation actuarielle des sommes accumulées pour le paiement des avantages du personnel (paiements de fin de contrat) a révélé un passif non financé potentiel de plus de US \$100 millions. De la même manière, les sommes accumulées par l'Organisation au titre des dépenses futures de l'assurance-maladie du personnel ne couvrent pas la totalité du passif tel qu'il a été calculé, sur la base des dernières hypothèses actuarielles. Les états financiers vérifiés pour l'exercice 2008-2009 comporteront une actualisation complète sur la base de l'application des normes IPSAS.

## **V. Opérations de couverture des risques de change**

La valeur de certaines dépenses au budget ordinaire non exprimées en dollars des Etats-Unis a été protégée des effets de l'affaiblissement de cette monnaie au cours de l'exercice. Cette protection est apportée par la conclusion de contrats sur les monnaies et de contrats d'options. Au total, un montant de US \$15 millions a été porté au crédit des dépenses au titre du budget ordinaire en 2008 à la suite de ces opérations. Comme on l'a déjà remarqué par le passé, les opérations de couverture des risques de change ne peuvent cependant assurer de protection que pendant la durée de l'exercice 2008-2009 et ne compensent pas la baisse de la valeur du dollar à plus long terme.

## **VI. Comptabilité par fonds**

En 2008, l'Organisation a remodelé l'ancienne structure des fonds pour créer quatre types de fonds : le fonds général, le fonds d'affection spéciale, le fonds d'entreprise et le fonds fiduciaire. Le « fonds général », qui englobe l'ensemble des produits et des charges opérationnels de l'OMS, est lié au budget programme correspondant à l'exercice. Le « fonds d'affectation spéciale » couvre les crédits au budget ordinaire réservés à certains projets précis qui peuvent se poursuivre après la fin de l'exercice en cours (par exemple le fonds immobilier et le fonds pour la technologie de l'information). Le « fonds d'entreprise » couvre les transactions de nature non programmatique (par exemple les achats remboursables ou la vente de publications). Le « fonds fiduciaire » comprend les sommes détenues par l'OMS en tant que dépositaire ou agent d'exécution d'autres entités (fondations, par exemple) qu'elle ne peut utiliser pour financer ses propres programmes. Pour plus d'informations sur chaque type de fonds, voir la note 1.15.

Cette nouvelle structure des fonds améliore la présentation d'ensemble des états financiers dans la mesure où elle établit une distinction claire entre les activités rattachées aux programmes de l'OMS et celles qui ne le sont pas. L'état récapitulatif des recettes et dépenses (l'état de la performance financière) est subdivisé suivant les quatre fonds susmentionnés. Les recettes et dépenses du fonds général correspondent pour l'essentiel au budget programme.

## Organisation mondiale de la Santé

### *Etat de la performance financière*

Pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2008

	Notes	2008	2006-2007 (chiffres retraités)
<b>Produits opérationnels</b>	1.6		
Contributions des Etats Membres	4.2	470 062 155	889 523 414
Recettes diverses	4.3	58 653 943	66 407 691
Contributions volontaires	4.4, 4.8	1 111 325 223	2 932 643 718
Achats remboursables	4.5	36 569 065	129 012 481
Autres produits opérationnels	4.6	58 259 650	82 353 364
<b>Total des produits opérationnels</b>		<b>1 734 870 035</b>	<b>4 099 940 668</b>
<b>Charges opérationnelles</b>	1.8		
Frais de personnel		810 324 192	1 572 904 591
Services contractuels		262 663 858	407 467 909
Coopération financière directe		218 227 601	367 146 911
Charges opérationnelles générales		118 461 341	330 133 718
Voyages		114 575 211	158 062 773
Matériel, véhicules et mobilier		85 792 612	164 998 516
Formation		37 058 666	52 304 079
Consultants, travaux de recherche		31 846 624	37 361 177
Fournitures et littérature médicales		31 305 802	191 532 852
Télécommunications		14 792 790	23 014 874
Bourses		9 952 921	21 524 063
<b>Total des charges opérationnelles</b>		<b>1 735 001 619</b>	<b>3 326 451 464</b>
<b>Excédent/(déficit) découlant des activités opérationnelles</b>		<b>(131 583)</b>	<b>773 489 204</b>
Provision sur le recouvrement des contributions		(26 656 108)	(49 498 854)
Recettes et dépenses financières nettes	4.7	61 500 110	181 268 003
<b>Excédent total pour l'année</b>		<b>34 712 418</b>	<b>905 258 353</b>

L'exposé des méthodes comptables et les notes font partie intégrante des états financiers.

## Organisation mondiale de la Santé

### Etat de la situation financière

Au 31 décembre 2008

	Notes	2008	2006-2007 (chiffres retraités)
<b>ACTIFS</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.1	2 731 672 596	2 586 701 203
Comptes créditeurs	5.2	405 492 526	561 225 745
Créances du personnel	5.3	36 292 490	29 237 089
Païements anticipés	5.4	24 061 250	11 699 746
Intérêts créditeurs	5.5	17 439 358	24 090 954
<b>Total - Actifs courants</b>		<b>3 214 958 219</b>	<b>3 212 954 737</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Créances non courantes	5.6	53 642 088	25 016 304
Terrains et constructions	5.7	97 950 420	124 212 254
<b>Total - Actifs non courants</b>		<b>151 592 508</b>	<b>149 228 558</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>3 366 550 727</b>	<b>3 362 183 295</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Contributions des Membres reçues en avance	5.9	39 815 719	59 299 388
Comptes débiteurs	5.10	268 593 379	293 649 732
Provision sur le passif et les charges	5.11	108 958 260	139 924 190
Autres passifs courants	5.12	64 463 146	25 517 863
Passifs interentités	5.13	722 757 423	634 551 395
<b>Total - Passifs courants</b>		<b>1 204 587 926</b>	<b>1 152 942 568</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts à long terme	5.14	23 659 934	48 417 116
Montants accumulés pour financer les avantages du personnel	5.15	49 005 692	58 881 738
Assurance-maladie du personnel	5.16	374 224 360	383 609 739
<b>Total - Passifs non courants</b>		<b>446 889 986</b>	<b>490 908 593</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>1 651 477 912</b>	<b>1 643 851 161</b>
<b>ACTIF NET/SITUATION NETTE</b>			
<b>Actif net/réserves</b>			
Fonds propres des Etats Membres engagés dans les immobilisations	6.1	74 290 486	75 795 136
Gains/(pertes) non réalisés au moment de la réévaluation	6.2	(36 467 087)	-
<b>Excédents/(déficits) cumulés</b>			
<b>Soumis à restrictions (Etats Membres)</b>			
Etats Membres - budget ordinaire		76 507 388	7 085 068
Etats Membres - autres		63 403 330	41 754 464
<b>Total - Non soumis à restrictions (Etats Membres)</b>		<b>139 910 718</b>	<b>48 839 532</b>
Soumis à restrictions Contributions volontaires		1 537 338 698	1 593 697 467
<b>Total des excédents/(déficits) cumulés</b>		<b>1 677 249 417</b>	<b>1 642 536 999</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET/SITUATION NETTE</b>		<b>1 715 072 816</b>	<b>1 718 332 135</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS ET DE L'ACTIF NET/SITUATION NETTE</b>		<b>3 366 550 727</b>	<b>3 362 183 295</b>

L'exposé des méthodes comptables et les notes font partie intégrante des états financiers.



## Organisation mondiale de la Santé

### *Variations de l'actif net/situation nette*

*Pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2008*

	Notes	1 <sup>er</sup> janvier 2008	Mouvements en 2008	31 décembre 2008
<b>Actif net/réserves</b>				
Fonds propres des Etats Membres engagés dans les immobilisations	6.1	75 795 136	(1 504 650)	74 290 486
Gains/(pertes) non réalisés au moment de la réévaluation	6.2	-	(36 467 087)	(36 467 087)
<b>Excédents/(déficits) cumulés</b>				
<i>Non soumis à restrictions (Etats Membres)</i>				
Etats Membres - budget ordinaire				
Budget ordinaire		(1 809 920)	13 687 989	11 878 069
Recettes des Etats Membres				
- autres sources	6.3	13 821 140	19 520 260	33 341 399
Fonds de péréquation des impôts	6.4	(4 926 152)	5 214 072	287 920
Fonds de roulement		-	31 000 000	31 000 000
Total - Etats Membres - budget ordinaire		<u>7 085 068</u>	<u>69 422 320</u>	<u>76 507 388</u>
Etats Membres - autres		<u>41 754 464</u>	<u>21 648 867</u>	<u>63 403 330</u>
<b>Total - Non soumis à restrictions - Etats Membres</b>		<b><u>48 839 532</u></b>	<b><u>91 071 187</u></b>	<b><u>139 910 718</u></b>
<i>Soumis à restrictions</i>				
Fonds bénévoles		<u>1 593 697 467</u>	<u>(56 358 769)</u>	<u>1 537 338 698</u>
<b>Total des excédents cumulés</b>		<b><u>1 642 536 999</u></b>	<b><u>34 712 418</u></b>	<b><u>1 677 249 417</u></b>
<b>Actif net/situation nette à la fin de l'année</b>		<b><u><u>1 718 332 135</u></u></b>	<b><u><u>(3 259 319)</u></u></b>	<b><u><u>1 715 072 816</u></u></b>

*L'exposé des méthodes comptables et les notes font partie intégrante des états financiers.*

## Organisation mondiale de la Santé

### Tableau des flux de trésorerie

Pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2008

	2008	2006-2007 (chiffres retraités)
<b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles</b>		
Excédent ou déficit	34 712 418	905 258 353
Mouvements sans effet de trésorerie		
(Augmentation)/diminution des créances	155 733 219	(415 666 555)
(Augmentation)/diminution des dépenses réglées à l'avance	(19 416 904)	(4 330 383)
Augmentation/(diminution) des contributions reçues d'avance	(19 483 669)	8 971 419
Augmentation/(diminution) des dettes	(25 056 354)	(58 486 504)
Augmentation/(diminution) résultant d'une réévaluation	(36 467 087)	-
(Augmentation)/diminution des créances non courantes	(28 625 784)	10 518 495
(Augmentation)/diminution sur le passif et les frais	(30 965 930)	(5 635 000)
<i>A déduire</i> : Intérêts créditeurs compris dans le solde des fonds	(61 500 110)	(181 268 003)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	<b>(31 070 201)</b>	<b>259 361 822</b>
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	24 757 184	(21 906 787)
<i>A ajouter</i> : Intérêts créditeurs compris dans le solde des fonds	61 500 110	181 268 003
<i>A déduire</i> : (Augmentation)/diminution des intérêts créditeurs	6 651 596	(6 372 691)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>	<b>92 908 890</b>	<b>152 988 525</b>
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>		
Ajustements interentités	88 206 028	303 966 445
Augmentation/(diminution) d'autres passifs	19 683 858	54 359 367
Remboursement d'emprunts	(24 757 182)	18 588 207
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>83 132 704</b>	<b>376 914 018</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>144 971 393</b>	<b>789 264 365</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>2 586 701 203</b>	<b>1 797 436 838</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>2 731 672 596</b>	<b>2 586 701 203</b>

L'exposé des méthodes comptables et les notes font partie intégrante des états financiers.

## ***Exposé des méthodes comptables***

### ***1. Base de préparation et de présentation des états financiers***

- 1.1** Les méthodes comptables et les pratiques suivies pour l'établissement de rapports sont conformes aux dispositions du Règlement financier et des Règles de Gestion financière de l'OMS. En l'absence de dispositions explicites du Règlement financier et des Règles de Gestion financière, ce sont celles des normes comptables pour le système des Nations Unies qui sont applicables. Les états financiers, les notes qui les accompagnent et les tableaux sont établis conformément aux normes comptables pour le système des Nations Unies. L'OMS a commencé à appliquer en 2008 les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS), dans le cadre des démarches entreprises par le système des Nations Unies pour mettre en oeuvre ces normes d'ici 2010, ce qui modifie profondément la présentation et la teneur des états financiers de l'année écoulée. Les écarts par rapport aux normes comptables pour le système des Nations Unies sont expliqués plus en détail dans cette section.
- 1.2** Les présents états financiers ont été établis conformément au principe de continuité d'exploitation et au principe du coût historique, dans le cadre d'une comptabilité sur la base du fait générateur.
- 1.3** Les états et tableaux financiers, ainsi que les notes et les tableaux qui les accompagnent, sont établis en dollars des Etats-Unis.
- 1.4** On trouvera ci-dessous la liste complète des normes IPSAS actuelles, classées selon qu'elles sont appliquées ou non dans les états financiers pour 2008 :

#### ***Normes appliquées ou non applicables :***

- IPSAS 1 – Présentation des états financiers
- IPSAS 2 – Tableaux des flux de trésorerie
- IPSAS 10 – Information financière dans les économies hyperinflationnistes
- IPSAS 11 – Contrats de construction
- IPSAS 14 – Evénements postérieurs à la date de reporting
- IPSAS 16 – Immeubles de placement
- IPSAS 22 – Présentation de l'information financière sur le secteur gouvernemental
- IPSAS 23 – Produits des opérations sans contrepartie directe (impôts et transferts)
- IPSAS 24 – Présentation de l'information budgétaire dans les états financiers

#### ***Normes non appliquées :***

- IPSAS 3 – Méthodes comptables, changements de méthodes comptables et erreurs
- IPSAS 4 – Effets des variations des cours des monnaies étrangères
- IPSAS 5 – Coûts d'emprunt
- IPSAS 6 – Etats financiers consolidés et distincts (voir notes 3.1 et 3.2)
- IPSAS 7 – Participations dans des entités associées
- IPSAS 8 – Participations dans des coentités
- IPSAS 9 – Produits des opérations avec contrepartie directe (voir note 1.6)
- IPSAS 12 – Stocks
- IPSAS 13 – Contrats de location
- IPSAS 15 – Instruments financiers : Informations à fournir et présentation
- IPSAS 17 – Immobilisations corporelles
- IPSAS 18 – Information sectorielle
- IPSAS 19 – Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels
- IPSAS 20 – Information relative aux parties liées
- IPSAS 21 – Dépréciation d'actifs non générateurs de trésorerie

- IPSAS 25 – Avantages sociaux
- IPSAS 26 – Dépréciation des actifs générateurs de trésorerie

1.5 Les méthodes comptables qui influent concrètement sur la mesure de la performance financière et de la situation financière sont les suivantes :

#### 1.6 Comptabilisation des produits (produits opérationnels)

**Contributions fixées** – Les recettes provenant des contributions des Etats Membres et Membres associés en ce qui concerne le budget effectif 2008 sont comptabilisées sur la base du fait générateur selon le barème approuvé par l'Assemblée mondiale de la Santé. Conformément au paragraphe 7.1 du Règlement financier, en attendant la réception des contributions, l'exécution du budget ordinaire peut être financée par le fonds de roulement, puis par des emprunts internes sur les réserves de trésorerie disponibles de l'Organisation, à l'exclusion des fonds fiduciaires. Une provision est toutefois établie pour tenir compte des retards dans le recouvrement des contributions ; elle correspond au montant total des contributions non réglées au 31 décembre 2008. Le montant total de la provision est indiqué dans l'état de la performance financière. Lorsque des arriérés de contributions sont réglés, les montants servent d'abord au remboursement des emprunts internes, puis au remboursement des emprunts provenant du fonds de roulement. Conformément au paragraphe 8.1 g) du Règlement financier, les versements d'arriérés de contributions dus par les Etats Membres qui ne sont pas nécessaires pour rembourser les emprunts auprès du fonds de roulement ou les emprunts internes sont portés au crédit des recettes diverses.

Membres nouveaux et précédemment inactifs – Les recettes provenant des contributions des Membres nouveaux et précédemment inactifs font l'objet du paragraphe 6.12 du Règlement financier.

**Contributions volontaires** – Les contributions volontaires sont comptabilisées sur la base du fait générateur. Pour qu'un actif puisse être comptabilisé avant la réception des fonds, les deux parties doivent signer un accord officiel de financement. Lorsque la totalité de la somme est payable d'avance, les recettes correspondant au financement prévu dans l'accord sont comptabilisées à la signature. Lorsque les fonds sont versés sur toute la période couverte par l'accord, les recettes sont comptabilisées lorsque les conditions à remplir pour recevoir le financement sont satisfaites.

**Contributions de biens et services en nature** – Les contributions de biens et services en nature reçues par l'OMS sont comptabilisées à la réception. Elles sont traitées comme des recettes et des dépenses du fonds général et sont comptabilisées à la juste valeur sur la base des meilleures estimations possibles.

**Activités productrices de recettes** – Fonds de roulement des ventes – Ces recettes sont comptabilisées à la juste valeur de la contrepartie reçue, ce qui est partiellement conforme à la norme IPSAS 9, et comptabilisées dans le fonds d'entreprise.

#### 1.7 Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs sont enregistrés à leur valeur de réalisation après comptabilisation des créances douteuses et irrécouvrables. Conformément au Règlement financier et aux Règles de Gestion financière en vigueur, l'OMS a créé une provision pour tenir compte des retards dans le versement des contributions par les Etats Membres. Aucune provision n'a été créée pour le non-recouvrement des contributions volontaires ou d'autres créances.

#### 1.8 Comptabilisation des dépenses

Les dépenses sont comptabilisées à la livraison des biens ou de la prestation des services. La mise en place d'un progiciel de gestion intégré (PGI) (Oracle) depuis le 30 juin 2008 au Siège et au Bureau régional du Pacifique occidental a permis à l'Organisation de gérer les dépenses conformément à ce principe grâce à l'enregistrement systématique des dates de livraison des biens ou de prestation des services. Il est à noter qu'avant la mise en place du progiciel en juin 2008, les systèmes comptables utilisés par l'Organisation enregistraient les dépenses au moment de la création d'un engagement. Ces systèmes sont encore utilisés dans les bureaux régionaux

et les bureaux de pays qui n'ont pas mis en place le progiciel. Il est prévu que tous les bureaux utilisent le progiciel avant 2010, année où l'Organisation aura pleinement appliqué les normes IPSAS. Pour atténuer l'effet de ce décalage, l'Organisation a instauré des règles en vertu desquelles des engagements ne peuvent être créés que pour les biens et services qui doivent être livrés pendant l'exercice en cours. Un bilan complet des engagements non réglés sera réalisé à la fin de l'exercice afin de ne comptabiliser que les dépenses correspondant aux biens et services effectivement livrés.

### 1.9 Immeubles et matériel

Les immeubles sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et ne sont pas amortis. Les dépenses engagées pour l'achat de matériel sont comptabilisées en totalité pendant l'exercice où ce matériel a été acquis. Un inventaire est établi et la valeur du matériel est indiquée dans les notes. Seuls figurent dans le présent rapport les articles d'une valeur d'acquisition égale ou supérieure à US \$2500.

### 1.10 Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont comptabilisés comme dépenses sur la base du fait générateur. De la même manière, les paiements auxquels les membres du personnel ont droit en fin de contrat, paiements englobant les allocations de rapatriement, les indemnités pour congé annuel non pris, les frais de voyage et de déménagement lors du rapatriement, et d'autres indemnités appropriées dues en cas de cessation de l'emploi sont tous comptabilisés sur la base du fait générateur. Il est à noter que les sommes actuellement disponibles ne suffisent pas à couvrir l'ensemble des dépenses futures.

### 1.11 Caisse des Pensions

L'OMS est membre de la Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies, créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer aux membres du personnel des pensions de retraite ainsi que des prestations en cas de décès, d'incapacité et dans d'autres cas. La Caisse commune a adopté un régime à prestations déterminées par capitalisation. Les engagements financiers de l'Organisation envers la Caisse commune sont constitués par la cotisation obligatoire au taux fixé par l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi que la part d'un déficit actuariel éventuel qui pourrait devoir être versée par l'OMS conformément à l'article 26 des Statuts de la Caisse. Les sommes nécessaires pour combler le déficit ne sont dues que dès lors que l'Assemblée générale des Nations Unies a invoqué la disposition de l'article 26 après avoir constaté qu'une évaluation actuarielle justifie – au moment de l'évaluation – que le déficit soit comblé. Au moment de l'établissement du présent rapport, l'Assemblée générale des Nations Unies n'avait pas invoqué cette disposition.

### 1.12 Risques financiers

L'Organisation est exposée à certains risques financiers, dont le risque de change et le risque de crédit, et elle a recours à des instruments dérivés pour les couvrir. L'Organisation a conclu des contrats d'options sur les monnaies qui lui donnent le droit, sans l'y obliger, à vendre des dollars des Etats-Unis et à acheter des euros et des francs suisses à un taux de change fixe, comme indiqué à la note 5.1e. Conformément à l'article 11.1 du Règlement financier, les fonds qui ne sont pas nécessaires pour des versements immédiats peuvent être placés. Tous les placements sont effectués dans le cadre des politiques en la matière approuvées par le Directeur général. Ces politiques sont examinées régulièrement par le Comité consultatif sur les placements qui comprend des spécialistes des placements de l'extérieur. Le Comité formule régulièrement des recommandations à l'intention du Directeur général. Les placements sont de différents types :

- **Recettes faisant l'objet de placements à rendement fixe à court terme en dollars des Etats-Unis** – Il s'agit de recettes placées sur le marché monétaire et en obligations à court terme d'Etat, d'organisations et de sociétés de qualité, conformément à la politique de placements approuvée.
- **Recettes faisant l'objet de placements à rendement fixe à long terme en dollars des Etats-Unis** – Il s'agit de recettes placées en obligations à moyen et à long terme d'Etat, d'organisations et de sociétés de qualité. Elles correspondent à des

fonds gérés pour l'assurance-maladie du personnel et le compte pour paiements de fin de contrat, tels que définis dans la politique de placements approuvée.

- **Placements en actions en dollars des Etats-Unis** – Conformément à la politique de placement approuvée, ce portefeuille représente les fonds gérés pour le fonds de l'assurance-maladie du personnel.

**Risque de change** – L'Organisation perçoit des contributions volontaires et des contributions au budget ordinaire et effectue des paiements dans des monnaies autres que le dollar des Etats-Unis. Elle est exposée au risque de change résultant des fluctuations du cours des monnaies. Les gains et les pertes au change lors de l'achat ou de la vente de monnaies, la réévaluation des soldes de trésorerie et toutes les autres différences de change sont ajustés au niveau des fonds et comptes participant à la répartition des intérêts dans le cadre du plan général des placements de l'OMS.

**Risque de crédit** – Le risque de crédit lié aux contributions des donateurs et aux autres comptes débiteurs est abordé plus haut, dans la note sur les comptes débiteurs.

L'Organisation n'est exposée à aucun risque important concernant les liquidités ou les prix.

**Conversion des opérations effectuées dans d'autres monnaies** – La conversion en dollars des Etats-Unis des opérations exprimées dans d'autres monnaies est effectuée au taux de change comptable en vigueur à l'Organisation des Nations Unies, applicable au moment de l'opération. L'actif et le passif dans d'autres monnaies sont convertis en dollars des Etats-Unis au taux de change comptable en vigueur à l'Organisation des Nations Unies le premier jour du mois où le rapport est établi. Les gains ou les pertes réalisés à la suite du règlement et de la réévaluation des opérations de change sont comptabilisés dans l'état de la performance financière. Les gains et les pertes non réalisés à la suite de la réévaluation du bilan figureront dans la section relative à l'actif net.

### **1.13 Fonds de péréquation des impôts**

Conformément à la résolution WHA21.10 de l'Assemblée mondiale de la Santé portant création du fonds de péréquation des impôts, les contributions de tous les Membres sont réduites du montant perçu au titre de l'imposition du personnel. Pour déterminer la réduction des contributions à appliquer dans le cas des Membres concernés, le fonds de péréquation des impôts est crédité des recettes de l'imposition du personnel, les montants crédités étant affectés aux Membres au prorata de leurs contributions pour l'exercice concerné. Dans le cas des Membres qui imposent leurs ressortissants, ou d'autres personnes imposables, sur les émoluments versés par l'OMS, les sommes portées au crédit du Membre sont diminuées du montant estimatif des impôts prélevés par lui. Les montants imputés sont utilisés par l'Organisation pour couvrir le remboursement des impôts payés par les fonctionnaires concernés.

### **1.14 Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés d'exercices antérieurs**

Les engagements non réglés des exercices antérieurs sont réglés pendant l'exercice en cours, conformément au Règlement financier. Les différences au moment du règlement sont portées au débit/crédit du fonds concerné. Les montants correspondants figurent dans l'état de la situation financière sous la rubrique « Comptes créditeurs ».

### **1.15 Comptabilité par fonds**

Méthode de classement des ressources en catégories (par fonds) afin de déterminer leur provenance et leur utilisation. La création de ces fonds permet de mieux rendre compte des recettes et des dépenses. Les quatre types de fonds sont : le fonds général, le fonds d'affectation spéciale, le fonds d'entreprise et le fonds fiduciaire. Les virements entre fonds qui entraîneraient une double comptabilisation de recettes et/ou de dépenses sont éliminés au moment de la consolidation. Les virements à l'intérieur d'un fonds, concernant par exemple les dépenses d'appui aux programmes à l'intérieur du fonds général, sont également éliminés. Les quatre types de fonds sont définis plus en détail ci-après.

**Fonds général** – Les comptes regroupés dans ce fonds servent à faciliter l'exécution du budget programme. Le fonds général comprend :

- les contributions fixées,
- les recettes des Etats Membres – autres sources,
- le fonds de péréquation des impôts,
- les fonds bénévoles (de base, spécifiques et des partenariats),
- le compte spécial de frais généraux (également appelé « dépenses d'appui aux programmes »),
- la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac,<sup>1</sup>
- le Service pharmaceutique mondial du Partenariat Halte à la tuberculose.<sup>1</sup>

**Fonds d'affectation spéciale** – Les comptes regroupés dans ce fonds correspondent aux virements du fonds général ou à des crédits ouverts par l'Assemblée mondiale de la Santé. Les recettes et les dépenses comptabilisées dans ce fonds ne figurent pas dans le budget programme. Le fonds d'affectation spéciale comprend :

- le fonds immobilier,
- le fonds pour la sécurité,
- le fonds pour la technologie de l'information,
- le fonds pour le développement du personnel,
- le fonds de roulement pour le matériel d'enseignement et de laboratoire,
- les dépenses communes.

**Fonds d'entreprise** – Ce fonds regroupe les comptes qui produisent des recettes d'autofinancement. Les recettes et les dépenses comptabilisées dans ce fonds ne figurent pas dans le budget programme. Le fonds d'entreprise comprend :

- le fonds de roulement des ventes,<sup>2</sup>
- le compte spécial pour les concessions,
- le compte pour les polices d'assurance,
- le compte d'autofinancement,
- les achats.

**Fonds fiduciaire** – Ce fonds regroupe les actifs détenus par l'OMS en tant que dépositaire ou agent d'exécution pour autrui et dont elle ne peut pas se servir pour financer ses programmes. Il s'agit de fonds privés, par exemple de dotations, donnés pour une personne ou pour atteindre un objectif en particulier, qui ne peuvent pas être utilisés à n'importe quelle fin. De la même manière, les activités servant à financer le passif de l'Organisation à long terme sont gérées par l'intermédiaire de ce fonds. Ces fonds ne peuvent pas servir à financer le fonctionnement et ne contribuent pas au budget programme 2008-2009. Le fonds fiduciaire comprend :

- l'assurance-maladie du personnel,
- les fondations.

---

<sup>1</sup> Bien que ne figurant pas dans le budget, le Secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac et le Service pharmaceutique mondial du Partenariat Halte à la tuberculose participent également à la réalisation des objectifs stratégiques.

<sup>2</sup> Conformément aux résolutions WHA22.8 et WHA55.9 de l'Assemblée de la Santé, ce fonds est alimenté par le produit des ventes de publications et de certificats internationaux de vaccination et par les recettes réalisées sur les films, vidéos, DVD et autres moyens d'information. Il sert à couvrir les dépenses afférentes à la production ou à l'impression.

## **Notes concernant les états financiers**

### **2. Exposé des objectifs**

- 2.1** L'objectif de l'Organisation mondiale de la Santé énoncé à l'article 1 de la Constitution est « d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible ».
- 2.2** Pour atteindre cet objectif, l'Organisation exerce les fonctions énumérées à l'article 2 de la Constitution.
- 2.3** Le onzième programme général de travail 2006-2015, approuvé par l'Assemblée mondiale de la Santé dans la résolution WHA59.4, fixe le cadre général du budget programme pour l'exercice 2008-2009. La résolution WHA60.11 précise le cadre du budget programme 2008-2009, axé autour d'objectifs stratégiques plutôt que de domaines d'activité étroitement définis.
- 2.4** En mai 2007, la Soixantième Assemblée mondiale de la Santé (résolution WHA60.12) a ouvert pour l'exercice 2008-2009 des crédits de US \$959 millions au budget effectif et a noté que le montant estimatif des dépenses à financer par des contributions volontaires s'élevait à US \$3269 millions.

### **3. Présentation des états financiers des entités consolidées et non consolidées**

#### **3.1 Entités non consolidées**

La norme IPSAS 6, intitulée « *Etats financiers consolidés et distincts* », fournit des indications permettant de déterminer quels ensembles d'entités peuvent être considérés comme une seule entité économique. Comme il ressort d'un examen approfondi effectué en 2008 que les entités ci-après ne remplissent pas les conditions pour être considérées comme contrôlées, elles ne figureront plus dans le rapport financier de l'OMS. Les entités énumérées ci-après présenteront chacune des états financiers distincts :

- Fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)
- Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID)
- Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)
- Centre international de Calcul (CIC)
- Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
- Programme africain de lutte contre l'onchocercose.<sup>1</sup>

#### **3.2 Entités consolidées**

L'OMS administre de nombreux partenariats mondiaux pour la santé ou y participe, à tous les niveaux. Ces partenariats contribuent à la réalisation des objectifs de l'Organisation et figurent, à ce titre, dans le budget programme 2008-2009. Dans le rapport financier, les activités mises en oeuvre par l'OMS sont consolidées dans le fonds général. Bien que ne figurant pas dans le budget, le Secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac et le Service pharmaceutique mondial du Partenariat Halte à la tuberculose ont aussi été comptabilisés dans le fonds général. Avant que l'Organisation ne puisse se conformer totalement à la norme IPSAS 6, il faudra procéder à un examen complet pour déterminer si ces partenariats remplissent les conditions requises pour la consolidation. Cette évaluation devrait être achevée avant le début de l'année 2010. Les partenariats et les dispositifs de collaboration concernés sont les suivants :

- Alliance pour la recherche sur les politiques et les systèmes de santé
- Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (Alliance GAVI)
- Alliance mondiale contre les affections respiratoires chroniques
- Alliance mondiale pour les personnels de santé
- Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite

---

<sup>1</sup> Inclut les valeurs résiduelles de l'ancien Programme de lutte contre l'onchocercose.



- Réseau de métrologie sanitaire
- Forum intergouvernemental sur la Sécurité chimique
- Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant
- Partenariat Faire reculer le paludisme
- Programme spécial UNICEF/PNUD/Banque mondiale/OMS de recherche et de formation concernant les maladies tropicales (TDR)
- Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments
- Comité permanent de la nutrition
- Groupe des Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière
- Programme spécial PNUD/FNUAP/OMS/Banque mondiale de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine (HRP)
- Initiative pour la recherche sur les vaccins
- Alliance pour la prévention de la violence
- Vision 2020 : droit à la vue
- Alliance OMS pour l'Élimination mondiale du Trachome
- Convention-cadre pour la lutte antitabac
- Service pharmaceutique mondial du Partenariat Halte à la tuberculose.

#### **4. Informations à l'appui de l'état de la performance financière**

##### **4.1 Présentation**

L'état de la performance financière rassemble les produits et les charges opérationnels correspondant à l'ensemble des activités de l'Organisation. Il distingue les activités opérationnelles de celles découlant d'opérations de financement. Pour des informations plus détaillées, par fonds et par bureau, voir les Tableaux 1, 2, et 3.

##### **4.2 Contributions des Etats Membres**

Le budget approuvé par la Soixantième Assemblée mondiale de la Santé pour l'exercice 2008-2009, en vertu de la résolution WHA60.12, s'élève à US \$4227 millions. Pour plus de détails sur l'état de recouvrement des contributions, voir le document A62/30.

##### **4.3 Recettes diverses**

Conformément à l'article 8.1 du Règlement financier, les versements d'arriérés de contributions dus par les Etats Membres sont portés au crédit des recettes diverses. Les recettes diverses, dont le montant s'élève à US \$58,9 millions, sont comptabilisées comme recettes des Etats Membres – Autres sources (voir note 6.3).

##### **4.4 Contributions volontaires**

Pour l'exercice en cours, les contributions volontaires perçues par l'OMS s'élèvent au total à US \$1111 millions. Elles correspondent aux sommes versées par des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des institutions, d'autres organisations du système des Nations Unies ainsi que par le secteur privé. Les contributions volontaires sont acceptées à condition d'être conformes aux politiques et aux objectifs de l'Organisation.

##### **4.5 Achats remboursables**

L'OMS achète des médicaments et des vaccins pour le compte d'Etats Membres et d'autres organismes des Nations Unies. Les recettes comptabilisées en 2008 au titre des achats remboursables s'élevaient à US \$36,6 millions. Les recettes et les dépenses afférentes aux achats remboursables sont comptabilisées dans le fonds d'entreprise et ne figurent pas dans le budget programme.

#### 4.6 Autres produits opérationnels

En 2008, l'Organisation a été rémunérée pour l'hébergement d'entités telles que l'ONUSIDA, UNITAID ou le CIC, et a également tiré des revenus de la vente de publications et de la perception de redevances. Les économies réalisées suite à l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs non attribuables aux Etats Membres s'élèvent à US \$28 millions. Les années précédentes, ces économies étaient portées au crédit du fonds bénévole pour la promotion de la santé.

	<b>2008</b> <i>(US dollars)</i>
Accords de services administratifs	7 612 010
Montant provenant du fonds de roulement des ventes	6 349 262
Economies réalisées sur les engagements d'exercices antérieurs	28 331 960
Gains sur la vente d'actifs	139 645
Recettes locatives	966 226
Gains au change et autres recettes	14 860 547
<b>Total</b>	<b>58 259 650</b>

#### 4.7 Recettes et charges financières nettes

	<b>2008</b> <i>(US dollars)</i>
Intérêts	50 388 870
Gains réalisés/non réalisés sur les options sur les devises	16 509 669
Pertes au change réalisées	(5 398 430)
<b>Total</b>	<b>61 500 110</b>

#### 4.8 Compte spécial de frais généraux

Ce compte a été ouvert afin de faciliter la budgétisation et la comptabilisation des fonds mis à la disposition de l'Organisation pour couvrir une partie des frais généraux d'activités financées par des sources autres que le budget ordinaire (c'est-à-dire par des contributions volontaires). En 2008, l'Organisation a commencé à comptabiliser la totalité des frais généraux sur la base des recettes et non des dépenses, comme cela était le cas auparavant. Cette modification a entraîné un « rattrapage » ponctuel qui a fait considérablement augmenter le niveau des émoluments reçus.

Sont portées au crédit de ce compte les recettes provenant des sources suivantes :

- i) conformément à la résolution WHA34.17, les fonds reçus pour couvrir les dépenses d'appui au programme par d'autres sources bénévoles dont les fonds fiduciaires provenant de gouvernements et d'autres entités, et le fonds bénévole pour la promotion de la santé. Les montants sont calculés en appliquant un pourcentage fixe au total des dépenses engagées pour le projet ;
- ii) les accords de services administratifs ;
- iii) les intérêts produits par le solde créditeur du compte spécial de frais généraux.

	<b>2008</b> <i>(US dollars)</i>
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>41 846 396</b>
<b>Recettes</b>	
Dépenses d'appui aux programmes	249 974 175
Accords de services administratifs avec d'autres entités	7 612 010
Autres recettes	15 233 860
Intérêts	5 064 841
<b>Total des recettes</b>	<b>277 884 886</b>
<b>Dépenses</b>	
Bureau régional de l'Afrique	23 080 142
Bureau régional des Amériques	576 972
Bureau régional de l'Asie du Sud-Est	8 644 822
Bureau régional de l'Europe	4 158 124
Bureau régional de la Méditerranée orientale	10 556 007
Bureau régional du Pacifique occidental	5 826 241
Activités mondiales et interrégionales	53 648 367
<b>Total des dépenses</b>	<b>106 490 674</b>
<b>Solde au 31 décembre 2008</b>	<b>213 240 607</b>

#### 4.9 Fonds immobilier

Ce fonds a été créé par la Vingt-Troisième Assemblée mondiale de la Santé (résolution WHA23.14). Les activités du fonds immobilier sont financées par des crédits du budget ordinaire en vertu du Règlement financier et des Règles de Gestion financière. Le fonds immobilier est également crédité des recettes locatives provenant des opérations immobilières (autres que les recettes locatives des bureaux et des garages et les sommes versées par les concessionnaires de services au Siège) et des intérêts provenant du placement des capitaux du fonds.

Il est utilisé pour couvrir les dépenses afférentes à la construction de bâtiments ou à l'agrandissement de bâtiments existants ; à l'acquisition de terrains, le cas échéant ; aux réparations et aux transformations des bâtiments à usage de bureaux existants ; enfin, à l'entretien, aux réparations et à la modification des logements loués au personnel par l'Organisation. Une autorisation expresse de l'Assemblée de la Santé est nécessaire pour l'acquisition de terrains, la construction de bâtiments ou l'agrandissement de bâtiments existants.

	<b>2008</b> <i>(US dollars)</i>
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>4 174 665</b>
<b>Recettes</b>	
Montant alloué au budget ordinaire	-
Loyers perçus	185 570
Intérêts	96 599
Autres recettes	44 732
<b>Total des recettes</b>	<b>326 901</b>
<b>Dépenses</b>	
Siège	320 970
Bureau régional de l'Afrique	209 329
Bureau régional des Amériques	-
Bureau régional de l'Asie du Sud-Est	-
Bureau régional de l'Europe	-
Bureau régional de la Méditerranée orientale	1 237 487
Bureau régional du Pacifique occidental	-
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 767 787</b>
<b>Solde au 31 décembre 2008</b>	<b>2 733 779</b>

## 5. Informations à l'appui de l'état de la situation financière

Les notes figurant dans cette section fournissent des renseignements complémentaires sur l'état de la situation financière et les variations de l'actif.

### 5.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie (soumis ou non à restrictions)

Les espèces, dépôts et titres sont détenus pour le compte de l'Organisation et sont répartis entre le fonds général, le fonds d'affectation spéciale, le fonds d'entreprise, le fonds fiduciaire ainsi que les entités administrées par l'OMS.

	<b>2008</b> <i>(US dollars)</i>	<b>2006-2007</b> <i>(US dollars)</i>
<b>Espèces en banque, sur des comptes de placement, en transit et en caisse</b>		
Siège	<b>232 656 247</b>	237 099 412
Bureaux régionaux et bureaux de pays	<b>107 171 249</b>	102 411 703
<b>Total des espèces en banque, en transit et en caisse</b>	<b>339 827 496</b>	339 511 115
<b>Dépôts</b>		
Dépôts bancaires	<b>1 489 248 705</b>	1 331 383 230
<b>Total des dépôts</b>	<b>1 489 248 705</b>	1 331 383 230
<b>Titres</b>		
Recettes faisant l'objet de placements à rendement fixe à court terme en dollars des Etats-Unis	<b>589 720 715</b>	573 144 578
Recettes faisant l'objet de placements à rendement fixe à long terme en dollars des Etats-Unis	<b>270 930 508</b>	274 975 982
Placements en actions en dollars des Etats-Unis	<b>41 945 172</b>	67 686 297
<b>Total des titres</b>	<b>902 596 395</b>	915 806 857
<b>Total des dépôts et des titres</b>	<b>2 391 845 099</b>	2 247 190 087
<b>Total des espèces, des dépôts et des titres</b>	<b>2 731 672 596</b>	2 586 701 202

**5.1a Trésorerie disponible pour des activités programmatiques :** Sur un solde total de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de US \$2732 millions, US \$1272 millions étaient réservés à des activités des programmes de l'OMS, le reste correspondant à des fonds détenus pour le compte d'autres organisations et aux sommes nécessaires pour solder le passif actuel et futur.

	<b>2008</b> <i>(US dollars)</i>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à restrictions</b>	
Fonds détenus pour le compte d'autres entités	722 757 423
Comptes débiteurs	268 593 379
Avantages accumulés	49 005 692
Emprunts à long terme	23 659 934
Autres passifs courants et provisions	587 461 484
Autres actifs nets	(155 095 119)
<i>A ajouter</i> : Pertes non réalisées	(36 467 087)
<b>Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie soumis à restrictions</b>	<b>1 459 915 706</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles</b>	
Solde du fonds - Etats Membres - budget ordinaire	76 507 388
Solde du fonds - Etats Membres - autres	63 403 330
Solde du fonds - fonds bénévoles	1 537 338 698
<i>A déduire</i> : Comptes créditeurs	(405 492 526)
<b>Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie disponibles</b>	<b>1 271 756 891</b>
<b>Total de la trésorerie, des dépôts et des placements</b>	<b>2 731 672 596</b>

**5.1b Dépôts et titres :** Les sommes en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis ont été converties en dollars aux taux de change officiels de l'Organisation des Nations Unies. Les titres sont comptabilisés à la valeur du marché. La valeur du marché est déterminée en utilisant le prix d'un titre déterminé le dernier jour ouvrable de l'année. La politique en matière de placements reflète la nature des fonds de l'OMS, les fonds étant détenus à court terme en attendant l'exécution des programmes et à plus long terme pour faire face aux engagements au titre du fonds de l'assurance-maladie du personnel et des autres fonds à long terme de l'OMS. Les placements sont comptabilisés à la valeur du marché et les recettes qui en proviennent sur la base du fait générateur. Cependant, pour les produits de placement structurés, dont le taux d'intérêt n'est calculé qu'à la fin de la période où les intérêts courent, les recettes sont comptabilisées sur la base de l'encaissement et l'intérêt couru n'est pas enregistré.

**5.1c Placements :**

*Recettes faisant l'objet de placements à rendement fixe à court terme en dollars des Etats-Unis* – Il s'agit de recettes placées sur le marché monétaire et en obligations à court terme d'Etat, d'organisations et de sociétés de qualité, conformément à la politique de placements approuvée.

*Recettes faisant l'objet de placements à rendement fixe à long terme en dollars des Etats-Unis* – Il s'agit de recettes placées en obligations à moyen et à long terme d'Etat, d'organisations et de sociétés de qualité. Elles correspondent à des fonds gérés pour l'assurance-maladie du personnel et le compte pour paiements de fin de contrat, tels que définis dans la politique de placements approuvée.

*Placements en actions en dollars des Etats-Unis* – Conformément à la politique de placements approuvée, ce portefeuille représente les fonds gérés pour le fonds de l'assurance-maladie du personnel.

**5.1d Couverture du risque de change :** Conformément au paragraphe 4.4 du Règlement financier, les opérations de couverture du risque de change visent à maintenir le niveau du budget indépendamment des effets d'éventuelles fluctuations des taux de change des monnaies par rapport au dollar des Etats-Unis. Les montants disponibles aux fins des opérations de couverture sont approuvés par l'Assemblée mondiale de la Santé, pour l'exercice visé. La méthode utilisée pour la couverture est déterminée dans le cadre de la politique en matière de placements qui précise les instruments autorisés, à savoir des contrats sur les monnaies et des contrats d'options. On tient compte aussi du taux de change à protéger et des conditions du marché. Le coût associé à l'achat des options sur les devises est comptabilisé comme dépense au moment de l'achat et rattaché à l'exercice auquel il se rapporte. Les gains (pertes) sur les contrats à terme sont indiqués dans les recettes (dépenses) lorsque les contrats arrivent à échéance.

**5.1e Opérations de couverture du risque de change en 2008 :** En 2008, les gains découlant de contrats de couverture sur les devises s'établissaient à US \$19,3 millions (contre US \$7,8 millions en 2006-2007). L'ensemble de ces gains a été inscrit au budget ordinaire.

Récapitulatif des options en vigueur au 31 décembre 2008 (concernant les contrats de couverture pour 2009)

L'OMS a l'option de vendre :

USD 135 000 000 et d'acheter des francs suisses au taux de USD 1,00 = CHF 1,15, si le taux du marché est inférieur à 1,1500

USD 47 000 000 et d'acheter des euros au taux de USD 1,40 = EUR 1,00, si le taux du marché est supérieur à 1,4000

Les primes nettes acquittées sur ces contrats, d'un montant de US \$4,2 millions, ont été enregistrées comme dépenses réglées par anticipation au 31 décembre 2008 (US \$7,8 millions au 31 décembre 2007).

Au 31 décembre 2008, les gains nets non réalisés sur ces contrats s'établissaient à US \$15,9 millions (contre US \$21,1 millions au 31 décembre 2007).

Les gains ou les pertes réalisés sur ces contrats seront comptabilisés à l'échéance et affectés en 2009.

## 5.2 Comptes débiteurs

Au 31 décembre 2008, le montant porté aux comptes débiteurs s'établissait à US \$405,5 millions, contre US \$561,2 millions au 31 décembre 2007. Le solde des comptes débiteurs inclut les arriérés de contributions fixées et de contributions volontaires.

Un montant de US \$2,9 millions, correspondant aux sommes dues par les organisations internationales et d'autres débiteurs, a également été porté à ces comptes.

	<b>2008</b> <i>(US dollars)</i>
<b>Opérations sans contrepartie directe</b>	
Contributions fixées	55 316 172
Contributions volontaires	347 204 266
<b>Total des opérations sans contrepartie directe</b>	<b>402 520 438</b>
<b>Opérations avec contrepartie directe</b>	
Fonds de roulement des ventes	778 062
Autres créances	2 194 027
<b>Total des opérations avec contrepartie directe</b>	<b>2 972 089</b>
<b>Total</b>	<b>405 492 526</b>

**5.3 Créances du personnel**

Conformément au Règlement du Personnel de l'OMS, dans l'attente de l'établissement de leur contrat d'engagement, les membres du personnel reçoivent une avance sur salaire. Une fois les traitements du personnel établis par le service concerné, cette avance est récupérée et le montant correspondant affecté au projet pertinent. Les avances concernant l'allocation pour frais d'études des enfants sont réglées à la fin de l'année scolaire sur présentation des factures. Les avances de loyer sont autorisées conformément à l'article 320.4 du Règlement du Personnel. Les avances versées au titre du voyage sont approuvées sur présentation de la demande de remboursement des frais de voyage et après son remboursement effectif.

	<b>2008</b> <i>(US dollars)</i>
Avances sur salaire	22 989 424
Allocation pour frais d'études des enfants	5 171 768
Avances concernant les loyers	1 376 158
Avances concernant les voyages	6 400 460
Autres créances du personnel	354 680
<b>Total</b>	<b>36 292 490</b>

**5.4 Paiements anticipés**

Les paiements anticipés englobent le paiement des fournisseurs avant la livraison des biens ou la prestation des services et les dépôts de garantie. Il est courant que les prestataires de services techniques demandent une avance afin de financer les travaux au cours du projet. Lors de la livraison des biens ou de la prestation des services, le paiement anticipé est pris en compte et la dépense est imputée au compte correspondant.

**5.5 Intérêts à recevoir**

Montants dus par des banques et d'autres sociétés d'investissement au titre des intérêts acquis au cours de l'exercice.

**5.6 Créances non courantes**

Montants dus par les Etats Membres au titre des contributions dont le paiement a été échelonné en vertu de résolutions de l'Assemblée mondiale de la Santé. Fin 2008, le total des arriérés s'élevait à US \$53,6 millions. Etant donné que ces sommes ne devraient pas être recouvrées au cours des 12 prochains mois, elles ont été comptabilisées comme créances d'exercices antérieurs.

**5.7 Terrains et constructions**

Cette notion recouvre les biens de l'OMS et d'autres fonds fiduciaires au Siège et dans les bureaux régionaux qui ont été soit achetés, soit construits par l'Organisation, ou reçus en don, le terrain sur lequel sont édifiés les bâtiments étant soit la propriété de l'Organisation ou du fonds fiduciaire, soit mis à sa disposition par le pays hôte, gratuitement ou pour un loyer annuel symbolique. La valeur des terrains et des bâtiments n'a pas été réévaluée pour être conforme aux normes IPSAS et n'a pas fait l'objet d'une dotation aux amortissements. Le coût des terrains et des bâtiments dans chaque lieu d'affectation s'établit comme suit :

	<b>2008</b> <i>(US dollars)</i>
Siège	67 971 982
Bureau régional de l'Afrique	8 257 182
Bureau régional de l'Asie du Sud-Est	1 483 295
Bureau régional de la Méditerranée orientale	12 088 203
Bureau régional du Pacifique occidental	8 149 758
<b>Total</b>	<b>97 950 420</b>

### 5.8 Matériel durable

Au 31 décembre 2008, la valeur d'acquisition de l'ensemble du matériel durable s'élevait à US \$62,2 millions (contre US \$60 millions au 31 décembre 2007). Conformément aux méthodes comptables établies, les achats de matériel durable – meubles, ordinateurs, matériel de bureau et véhicules à moteur notamment – sont passés en charge selon la valeur d'acquisition. Il est tenu un inventaire du matériel durable dont la valeur est indiquée dans les présentes notes. Le présent rapport ne prend en compte que les articles d'une valeur d'acquisition égale ou supérieure à US \$2500. Lorsque l'Organisation se conformera totalement aux normes IPSAS, les actifs devront être immobilisés et amortis.

### 5.9 Contributions des Membres reçues en avance

Au 31 décembre 2008, certains Membres avaient versé à l'avance l'intégralité ou une partie de leurs contributions au budget effectif de 2009 et des années suivantes. En outre, certains Membres ont bénéficié d'un crédit sur leurs contributions à l'exercice en cours, qui viendra en déduction de contributions ultérieures.

### 5.10 Comptes créditeurs

Montant total dû aux fournisseurs de biens et services fin 2008.

	<b>2008</b> <i>(US dollars)</i>
Bureau régional de l'Afrique	62 463 744
Bureau régional des Amériques	(1 317 262)
Bureau régional de l'Asie du Sud-Est	34 856 536
Bureau régional de l'Europe	28 383 988
Bureau régional de la Méditerranée orientale	86 641 940
Bureau régional du Pacifique occidental	10 743 937
Activités mondiales et interrégionales	46 820 496
<b>Total</b>	<b>268 593 379</b>

### 5.11 Provision sur le passif et les charges

Montant des contributions d'exercices antérieurs non réglées par les Etats Membres. Conformément aux règles financières actuelles de l'OMS relatives aux provisions sur les comptes débiteurs, la provision est égale à la totalité des contributions non réglées. Au moment de l'adoption des normes IPSAS, cette règle devra être modifiée.

	<b>2008</b> <i>(US dollars)</i>
Provision sur les contributions des Etats Membres	55 316 172
Créances non courantes - contributions échelonnées	53 642 088
<b>Total</b>	<b>108 958 260</b>

### 5.12 Autres passifs courants

L'Organisation a reçu fin 2008 une contribution de US \$66 millions qui servira à financer des programmes en 2009. Dans l'attente de leur utilisation, ces fonds seront considérés comme passif divers.

	<b>2008</b> <i>(US dollars)</i>
Montants reçus non appliqués et non identifiés	66 117 155
Dotations	3 924 480
Soldes dus à la suite du décès de membres du personnel	272 503
Fonds spécial de compensation	5 231 366
OMS - Interbureaux	(11 082 358)
<b>Total</b>	<b>64 463 146</b>



### 5.13 Passif interentités

L'OMS héberge plusieurs entités en vertu d'accords de services administratifs. La trésorerie de toutes les entités étant gérée par l'OMS, il existe pour ces entités un passif correspondant aux fonds détenus pour leur compte. Les montants dus par chaque entité sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

	<b>2008</b> <i>(US dollars)</i>
Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme	75 085 114
Centre international de Calcul	7 263 982
Facilité internationale d'achat de médicaments - UNITAID	357 926 355
Programme africain de lutte contre l'onchocercose	8 870 693
Fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida	273 611 280
<b>Total</b>	<b>722 757 423</b>

### 5.14 Emprunts à long terme

Par ses résolutions WHA55.8 et WHA56.13, l'Assemblée mondiale de la Santé a autorisé le Directeur général à faire procéder à la construction d'un nouveau bâtiment au Siège destiné à l'OMS et à l'ONUSIDA, d'un coût estimé à CHF 66 millions, dont l'OMS aurait à supporter une part estimée à CHF 33 millions. La Confédération suisse a accepté de consentir à l'OMS et à l'ONUSIDA un prêt sans intérêt de CHF 59,8 millions dont la part de l'OMS est de CHF 29,9 millions. L'Assemblée de la Santé a également approuvé le recours au fonds immobilier pour le remboursement en 50 ans de la part OMS du prêt sans intérêt consenti par la Confédération suisse à partir de l'année de l'achèvement de la construction.

### 5.15 Montants accumulés pour régler les avantages du personnel

Ils comprennent :

- i) Le compte pour les paiements de fin de contrat – Ce compte a été ouvert afin de constituer une réserve pour couvrir les paiements auxquels les membres du personnel ont droit en fin de contrat, paiements englobant les allocations de rapatriement, les indemnités pour congé annuel non pris, les frais de voyage et de déménagement lors du rapatriement, et d'autres indemnités appropriées dues en cas de cessation de l'emploi. Il est alimenté par un crédit budgétaire fixé pour l'exercice 2008-2009 à 2,5 % du montant des traitements des membres du personnel.
- ii) Le compte des droits et indemnités statutaires non inclus dans le traitement – Ce compte sert à financer les avantages du personnel non inclus dans le traitement (allocation pour frais d'études des enfants, voyages en rapport avec l'allocation pour frais d'études, congé dans les foyers, voyages à l'occasion du recrutement et voyages en mission, primes d'affectation et transport des effets personnels). Le paiement de ces avantages est financé par un prélèvement de 10 % sur les traitements des membres du personnel de la catégorie professionnelle.

	<b>2008</b> <i>(US dollars)</i>
Paiements de fin de contrat	52 397 187
Avantages du personnel non inclus dans le traitement	(3 391 495)
<b>Total</b>	<b>49 005 692</b>

#### 5.16 Assurance-maladie du personnel

Les recettes du fonds de l'assurance-maladie du personnel comprennent les cotisations des membres du personnel en service et retraités (versées à raison d'un tiers par le participant et deux tiers par l'Organisation) ainsi que les intérêts sur les placements. Afin d'assurer un financement adéquat des demandes de remboursement futures des retraités, un pourcentage fixe (actuellement de 25 %) des cotisations des membres du personnel en service est mis de côté chaque année. Les 75 % restants des cotisations sont nécessaires pour couvrir les demandes de remboursement des membres du personnel en service.

	<b>2008</b>
	<i>(US dollars)</i>
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>383 609 739</b>
<b>Recettes</b>	
Contributions perçues	75 777 309
Pertes sur les placements non réalisées	(21 103 611)
<b>Total des recettes</b>	<b>54 673 698</b>
<b>Dépenses</b>	
Demandes de remboursement payées	62 221 061
Charges opérationnelles	1 838 016
<b>Total des dépenses</b>	<b>64 059 077</b>
<b>Solde au 31 décembre 2008</b>	<b>374 224 360</b>

#### 5.17 Dépenses administratives, versements à titre gracieux, montants passés par profits et pertes

En 2008, on n'a enregistré aucune dépense administrative ni versement à titre gracieux et on a enregistré un montant passé par pertes et profits de US \$839 au total.

#### 5.18 Passif éventuel

Au 31 décembre 2008, l'Organisation faisait l'objet d'actions en justice concernant quatre accidents impliquant des véhicules de l'OMS, le loyer d'un bureau de l'OMS, quatre obligations contractuelles qui n'auraient pas été réglées, un trafic présumé de carburant et le licenciement abusif présumé de 29 membres du personnel. En outre, plusieurs revendications ont été présentées ; elles concernent quatre engagements contractuels allégués, un engagement allégué au bénéfice d'un ancien membre du personnel et un dommage écologique présumé provoqué par la construction du bâtiment de l'OMS/ONUSIDA. Il n'est pas considéré que ces revendications ont des répercussions matérielles. Enfin, des litiges liés au personnel, dont l'Organisation conteste le bien-fondé, étaient en suspens devant le Tribunal administratif de l'OIT. La procédure n'est pas suffisamment avancée pour qu'on puisse déterminer l'étendue probable du passif éventuel de l'Organisation qui en résulterait.

#### 5.19 Variations de l'actif

Cet état est divisé en deux catégories (actif soumis à restrictions et actif non soumis à restrictions). L'actif non soumis à restrictions correspond aux Etats Membres et aux autres fonds et l'actif soumis à restrictions correspond aux soldes des fonds bénévoles.

#### 5.20 Retraitement de chiffres de l'exercice 2006-2007 à des fins de comparaison

Pour certains chiffres concernant l'exercice 2008, il a fallu retraiter, à des fins de comparaison, les chiffres pertinents pour l'exercice 2006-2007. On a tenu compte pour cela des facteurs suivants :

- Le rapport financier pour 2006-2007 présentait les résultats de plusieurs autres entités, comme indiqué dans les notes 3.1 et 3.2. Dans le rapport financier actuel, seuls figurent les résultats des entités contrôlées par l’OMS.
- L’OMS continuant de gérer la trésorerie d’autres entités, on considère que ces liquidités figurent toujours dans les états financiers de l’Organisation.
- Les dépenses sont présentées suivant les nouvelles catégories.
- Les comptes débiteurs sont classés par entités.
- Les comptes créditeurs sont classés par entités.

## 6. Informations à l’appui des variations de l’actif net/situation nette

### 6.1 Fonds propres des Etats Membres engagés dans les immobilisations

Au cours de l’exercice, les immobilisations sont comptabilisées à l’achat, ce qui réduit les soldes engagés correspondants. A la fin de chaque exercice, une écriture est passée pour porter ces immobilisations au crédit des fonds propres des Etats Membres. Fin 2008, les fonds propres des Etats Membres engagés dans les immobilisations s’élevaient à US \$74,2 millions (US \$97 950 420 pour les terrains et les constructions moins US \$23 659 934 d’emprunts à long terme).

### 6.2 Profits/(pertes) non réalisés au moment de la réévaluation

A la fin de chaque mois, l’ensemble de l’actif et du passif détenu en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis est réévalué au taux de change du mois en cours. Cette réévaluation entraîne des gains et des pertes au change non réalisés qui font partie de la section variations de l’actif net/situation nette. Les gains et pertes au change réalisés sont présentés dans l’état de la performance financière dans la rubrique « Recettes et charges financières nettes ».

### 6.3 Recettes des Etats Membres – Autres sources

Ce fonds (autrefois appelé « Compte pour les recettes diverses ») réunit toutes les sources de recettes attribuables aux Etats Membres à l’exception des contributions pour l’exercice en cours. Il est alimenté par des intérêts créditeurs, des gains/(pertes) au change, l’annulation d’engagements d’exercices antérieurs et des recettes diverses, conformément à l’article VIII du Règlement financier. En 2008, l’Assemblée mondiale de la Santé a affecté US \$15 millions pour financer des activités. L’affectation d’un montant supplémentaire de US \$15 millions a été approuvée pour 2009 conformément à la résolution WHA61.6.

	2008 (US dollars)
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>13 821 140</b>
<b>Recettes</b>	
Montant reçu au titre de contributions d'exercices antérieurs	58 432 469
Remboursements et remises	38 766
Intérêts	2 020 096
Autres activités de financement	6 838 849
<b>Total des recettes</b>	<b>67 330 180</b>
<b>A déduire :</b>	
Ouverture de crédits au budget ordinaire (WHA60.12)	15 000 000
Remboursement des montants provenant du fonds de roulement et des emprunts internes	32 809 920
<b>Total partiel</b>	<b>47 809 920</b>
<b>Solde au 31 décembre 2008</b>	<b>33 341 399</b>

#### 6.4 Fonds de péréquation des impôts

L'exposé des méthodes comptables comporte une description complète de la gestion du fonds de péréquation des impôts.

	<b>2008</b> <i>(US dollars)</i>
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>(4 926 152)</b>
Imposition du personnel	11 384 210
<b><i>A déduire :</i></b>	
Impôts payés par les membres du personnel	6 170 138
<b>Solde au 31 décembre 2008</b>	<b>287 920</b>

**Tableau I**  
**Etat de la performance financière par fonds**

	Notes	Fonds général		Fonds				Total
		Budget ordinaire	Contributions volontaires	Total partiel	Fonds d'affectation spéciale	Fonds d'entreprise	Fonds fiduciaire	
<b>Produits opérationnels</b>								
Contributions des Etats Membres	1.6	470 062 155	-	470 062 155	-	-	-	470 062 155
Recettes diverses	4.2	58 471 235	182 708	58 653 943	-	-	-	58 653 943
Contributions volontaires	4.3	-	1 111 273 662	1 111 273 662	51 561	-	-	1 111 325 223
Achats remboursables	4.4	-	-	-	-	36 569 065	-	36 569 065
Autres produits opérationnels		17 933 806	26 827 860	44 761 665	9 326 285	13 477 771	-	58 259 650
<b>Total des produits opérationnels</b>		<b>546 467 195</b>	<b>1 138 284 230</b>	<b>1 684 751 425</b>	<b>9 377 846</b>	<b>50 046 836</b>	<b>-</b>	<b>1 734 870 035</b>
<b>Charges opérationnelles</b>								
Dépenses liées au personnel	1.8	350 689 818	460 309 573	810 999 392	4 978 054	3 652 818	-	810 324 192
Services contractuels		26 700 526	234 728 315	261 428 841	849 318	368 750	16 949	262 663 858
Coopération financière directe		16 541 300	201 717 612	218 258 912	(55 909)	24 598	-	218 227 601
Charges opérationnelles générales		17 926 571	90 529 712	108 456 284	557 172	9 447 886	-	118 461 341
Voyages		12 453 200	100 241 859	112 695 059	1 788 596	91 556	-	114 575 211
Matériel, véhicules et mobilier		10 581 110	68 403 563	78 984 674	1 476 473	3 554 983	1 776 483	85 792 612
Formation		4 881 069	30 725 693	35 606 762	1 447 816	4 088	-	37 058 666
Consultants, activités de recherche		1 040 493	30 787 078	31 827 571	212	18 842	-	31 846 624
Fournitures et littérature médicales		1 385 512	22 183 927	23 569 439	93 817	7 642 546	-	31 305 802
Télécommunications		4 249 872	10 262 651	14 512 523	18 620	261 648	-	14 792 790
Bourses		6 049 371	3 888 591	9 937 963	3 800	5 650	5 508	9 952 921
<b>Total des charges opérationnelles</b>		<b>452 498 843</b>	<b>1 253 778 576</b>	<b>1 706 277 419</b>	<b>11 157 968</b>	<b>25 073 363</b>	<b>1 798 940</b>	<b>1 735 001 619</b>
<b>Excédent/(déficit) découlant des activités opérationnelles</b>		<b>93 968 352</b>	<b>(115 494 346)</b>	<b>(21 525 994)</b>	<b>(1 780 123)</b>	<b>24 973 473</b>	<b>(1 798 940)</b>	<b>-</b>
Provision sur le recouvrement des contributions		(26 656 108)	-	(26 656 108)	-	-	-	(26 656 108)
Recettes et charges financières nettes	4.7	2 110 076	59 135 577	61 245 654	254 456	-	-	61 500 110
<b>Excédent/(déficit) total pour l'année</b>		<b>69 422 320</b>	<b>(56 358 769)</b>	<b>13 063 552</b>	<b>(1 525 667)</b>	<b>24 973 473</b>	<b>(1 798 940)</b>	<b>-</b>
<b>Solde des fonds - 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>		<b>7 085 068</b>	<b>1 593 697 467</b>	<b>1 600 782 535</b>	<b>21 364 944</b>	<b>20 389 520</b>	<b>-</b>	<b>1 642 536 999</b>
<b>Solde des fonds - 31 décembre 2008</b>		<b>76 507 388</b>	<b>1 537 338 698</b>	<b>1 613 846 086</b>	<b>19 839 277</b>	<b>45 362 993</b>	<b>(1 798 940)</b>	<b>1 677 249 417</b>

**Tableau 2**  
**Utilisation du budget programme - Fonds général**

Objectifs stratégiques	Budget programme		Utilisation du budget programme <sup>1/</sup>		Solde		Pourcentage d'exécution
	Budget programme	Engagement	Dépenses	Engagement	Budget programme	Budget programme	
1 Maladies transmissibles	894 043 000	28 510 815	467 654 026	28 510 815	397 878 159	397 878 159	55%
2 VIH/sida, tuberculose et paludisme	706 932 000	16 735 733	224 313 008	16 735 733	465 883 259	465 883 259	34%
3 Affections chroniques non transmissibles	158 104 000	2 721 651	35 727 084	2 721 651	119 655 265	119 655 265	24%
4 Santé de l'enfant et de l'adolescent, santé de la mère, santé sexuelle et génésique, et vieillissement	359 833 000	5 533 110	86 833 011	5 533 110	267 466 879	267 466 879	26%
5 Situations d'urgence et catastrophes	218 413 000	9 697 227	171 815 149	9 697 227	36 900 624	36 900 624	83%
6 Facteurs de risque pour la santé	162 057 000	2 706 012	41 005 433	2 706 012	118 345 555	118 345 555	27%
7 Déterminants sociaux et économiques de la santé	65 905 000	477 895	15 475 774	477 895	49 951 331	49 951 331	24%
8 Promotion d'un environnement plus sain	130 456 000	2 032 614	37 137 241	2 032 614	91 286 145	91 286 145	30%
9 Nutrition et sécurité sanitaire des aliments	126 934 000	1 059 263	19 128 261	1 059 263	106 746 476	106 746 476	16%
10 Systèmes et services de santé	514 054 000	9 820 285	141 109 891	9 820 285	363 123 824	363 123 824	29%
11 Technologies et produits médicaux	134 033 000	4 221 815	58 041 239	4 221 815	71 769 946	71 769 946	46%
12 Rôle de chef de file, gouvernance et partenariats de l'OMS	214 344 000	1 887 348	114 142 005	1 887 348	98 314 647	98 314 647	54%
13 Fonctions d'appui	542 372 000	9 979 403	234 875 970	9 979 403	297 516 627	297 516 627	45%
<b>Utilisation du budget programme</b>	<b>4 227 480 000</b>	<b>95 383 171</b>	<b>1 647 258 092</b>	<b>95 383 171</b>	<b>2 484 838 737</b>	<b>2 484 838 737</b>	<b>41%</b>
<i>Utilisation de fonds hors du budget programme</i>							
Service pharmaceutique mondial			53 416 246			53 416 246	
Convention-cadre pour la lutte antitabac			5 603 081			5 603 081	
<i>Total - Utilisation de fonds hors du budget programme</i>			<i>59 019 327</i>			<i>59 019 328</i>	
<b>Total des dépenses - Fonds général</b>			<b>1 706 277 419</b>			<b>1 801 660 591</b>	

<sup>1/</sup> Engagement ferme correspondant à des biens et des services qui n'ont pas encore été livrés.

**Tableau 2.1**  
**Utilisation du budget programme - Budget ordinaire**

	Budget programme	Utilisation du budget programme		Engagement <sup>1/</sup>	Total	Solde		Pourcentage d'exécution Budget programme
		Dépenses	Engagement			Budget programme	Budget programme	
<b>Objectifs stratégiques</b>								
1 Maladies transmissibles	85 368 000	37 138 913	1 293 754	38 432 667	46 935 333	45%		
2 VIH/sida, tuberculose et paludisme	48 996 000	22 317 500	651 766	22 969 266	26 026 734	47%		
3 Affections chroniques non transmissibles	45 215 000	14 943 478	612 452	15 555 930	29 659 070	34%		
4 Santé de l'enfant et de l'adolescent, santé de la mère, santé sexuelle et génésique, et vieillissement	55 909 000	21 843 773	461 187	22 304 959	33 604 041	40%		
5 Situations d'urgence et catastrophes	17 631 000	6 306 027	138 167	6 444 195	11 186 805	37%		
6 Facteurs de risque pour la santé	39 077 000	13 957 706	369 873	14 327 579	24 749 421	37%		
7 Déterminants sociaux et économiques de la santé	14 427 000	7 605 403	-	7 605 403	6 821 597	53%		
8 Promotion d'un environnement plus sain	32 736 000	14 226 266	197 894	14 424 160	18 311 840	44%		
9 Nutrition et sécurité sanitaire des aliments	23 054 000	7 584 144	114 006	7 698 150	15 355 850	33%		
10 Systèmes et services de santé	139 630 000	64 775 800	1 855 332	66 631 132	72 998 868	48%		
11 Technologies et produits médicaux	31 244 000	13 230 536	533 855	13 764 392	17 479 608	44%		
12 Rôle de chef de file, gouvernance et partenariats de l'OMS	139 448 000	78 698 360	536 901	79 235 261	60 212 739	57%		
13 Fonctions d'appui	286 105 000	149 870 937	4 198 199	154 069 136	132 035 865	54%		
<b>Total des dépenses - Budget ordinaire</b>	<b>958 840 000</b>	<b>452 498 843</b>	<b>10 963 386</b>	<b>463 462 228</b>	<b>495 377 772</b>	<b>48%</b>		

<sup>1/</sup> Engagement ferme correspondant à des biens et des services qui n'ont pas encore été livrés.

**Tableau 2.2**  
**Utilisation du budget programme - Fonds bénévoles**

	Budget programme	Utilisation du budget programme <sup>1/</sup>			Solde Budget programme	Pourcentage d'exécution Budget programme
		Dépenses	Engagement	Total		
<b>Objectifs stratégiques</b>						
1 Maladies transmissibles	808 675 000	430 515 112	27 217 061	457 732 173	350 942 827	57%
2 VIH/sida, tuberculose et paludisme	657 936 000	201 995 508	16 083 967	218 079 475	439 856 525	33%
3 Affections chroniques non transmissibles	112 889 000	20 783 606	2 109 199	22 892 805	89 996 195	20%
4 Santé de l'enfant et de l'adolescent, santé de la mère, santé sexuelle et génésique, et vieillissement	303 924 000	64 989 238	5 071 923	70 061 161	233 862 839	23%
5 Situations d'urgence et catastrophes	200 782 000	165 509 122	9 559 060	175 068 182	25 713 818	87%
6 Facteurs de risque pour la santé	122 980 000	27 047 727	2 336 139	29 383 866	93 596 134	24%
7 Déterminants sociaux et économiques de la santé	51 478 000	7 870 371	477 895	8 348 266	43 129 734	16%
8 Promotion d'un environnement plus sain	97 720 000	22 910 975	1 834 720	24 745 695	72 974 305	25%
9 Nutrition et sécurité sanitaire des aliments	103 880 000	11 544 117	945 257	12 489 374	91 390 626	12%
10 Systèmes et services de santé	374 424 000	76 334 091	7 964 953	84 299 044	290 124 956	23%
11 Technologies et produits médicaux	102 789 000	44 810 703	3 687 960	48 498 663	54 290 337	47%
12 Rôle de chef de file, gouvernance et partenariats de l'OMS	74 896 000	35 443 645	1 350 447	36 794 092	38 101 908	49%
13 Fonctions d'appui	256 267 000	85 005 033	5 781 204	90 786 237	165 480 763	35%
<b>Utilisation du budget programme</b>	<b>3 268 640 000</b>	<b>1 194 759 248</b>	<b>84 419 784</b>	<b>1 279 179 032</b>	<b>1 989 460 968</b>	<b>39%</b>
<i>Utilisation de fonds hors du budget programme</i>						
Service pharmaceutique mondial		53 416 247		53 416 247		
Convention-cadre pour la lutte antitabac		5 603 081		5 603 081		
<i>Total - Utilisation de fonds hors du budget programme</i>		<i>59 019 328</i>		<i>59 019 328</i>		
<b>Total des dépenses - Fonds bénévole</b>		<b>1 253 778 576</b>		<b>1 338 198 360</b>		

<sup>1/</sup> Engagement ferme correspondant à des biens et des services qui n'ont pas encore été livrés.



**Tableau 3**  
**Etat des dépenses par bureau - Fonds général**

Charges opérationnelles	Siège	Afrique	Amériques	Méditerranée orientale	Europe	Asie du Sud-Est	Pacifique occidental	Total général
Dépenses liées au personnel	397 880 442	146 456 704	33 916 793	79 920 709	62 291 514	46 392 844	44 140 385	810 999 392
Services contractuels	126 734 046	14 761 872	8 260 256	49 265 630	16 680 928	36 660 969	9 065 140	261 428 841
Coopération financière directe	2 276 771	156 439 565	-	32 424 904	107 103	17 951 265	9 059 305	218 258 912
Voyages	57 336 890	24 188 889	2 704 652	8 366 961	6 355 909	5 298 682	8 443 077	112 695 059
Charges opérationnelles générales	17 326 202	25 617 616	3 549 064	42 459 081	5 058 846	11 507 995	2 937 480	108 456 284
Matériel, véhicules et mobilier	8 169 688	24 930 300	4 256 975	19 784 542	2 540 139	16 946 282	2 356 747	78 984 674
Formation	2 566 783	11 535 701	5 915 466	3 306 931	2 991 711	8 039 344	1 250 826	35 606 762
Consultants, travaux de recherche	27 200 450	19 998	1 881 558	665 332	150 524	438 374	1 471 335	31 827 571
Fournitures et littérature médicales	4 692 987	(1 008 868)	-	9 570 129	380 819	8 451 440	1 482 933	23 569 439
Télécommunications	2 604 154	2 672 795	-	2 223 165	1 337 908	5 014 011	660 490	14 512 523
Bourses	208 697	2 643 508	87 021	2 799 854	10 678	2 353 391	1 834 814	9 937 963
<b>Total</b>	<b>646 997 110</b>	<b>408 258 080</b>	<b>60 571 785</b>	<b>250 787 237</b>	<b>97 906 078</b>	<b>159 054 598</b>	<b>82 702 531</b>	<b>1 706 277 419</b>